

# Association Ornithologique Nord Vienne

L'AONV organise sa **8<sup>ème</sup> bourse d'oiseaux le dimanche 29 mars 2026** Salle des Associations 86230 ST GERVAIS LES 3 CLOCHERS 86230. Nous comptons sur la présence d'un grand nombre d'éleveurs de la région centre ouest.

## Règlement de la 8ème bourse aux oiseaux

1° La réception des éleveurs exposants s'effectue à partir de 8h00. Ouverture au public à partir de 9h00 jusqu'à 17h00 sans interruption.

2° Une attestation de provenance émanant des services vétérinaires du département d'origine sera exigée pour tous les éleveurs exposants. Pour plusieurs éleveurs d'une même société, une attestation de provenance globale est acceptée.

3° Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois et décrets en vigueur, ne pourra accéder à la manifestation.

4° Les cages (cages de concours de préférence) seront fournies par les éleveurs exposants qui assureront la vente des oiseaux.

5° Les cages « sales et surchargées d'oiseaux » seront refusées, les oiseaux devront être propres.

6° Les emplacements seront d'environ de 1.50 m sur 0.40 m. Si vous désirez un emplacement supplémentaire, veuillez le préciser sur le bulletin d'inscription (sous réserve de place disponible). Il sera demandé un prix forfaitaire de 6.00 € l'emplacement de 1.50 m sur 0.40 mètres et de 2.00 € les 1.50 m supplémentaires. Les éleveurs exposants devront accepter sans réserve les emplacements qui leur seront attribués.

7° **Toutes les ventes d'oiseaux devront être inscrites sur un registre de vente que les éleveurs exposants devront communiquer à la fin de la bourse aux membres du bureau de l'AONV présents à l'accueil.**

8° Les prix de vente seront libres mais devront figurer clairement sur les cages.

9° L'AONV ne pourra être tenue responsable des différends ou conflits pouvant survenir à la suite des transactions faites au sein de cette bourse. Elle ne pourra être tenue responsable du non-respect des législations en vigueur de la part des éleveurs exposants participant à la bourse.

10° **Les éleveurs ne pourront pas quitter leurs emplacements avant 16h30.**

11° **Il ne sera accepté que les oiseaux bagués sans distinction de Fédération. Tous oiseaux non bagués seront retirés de la bourse.**

12° Le bulletin de participation ci-joint dûment rempli et signé par l'exposant et accompagné du règlement devra parvenir **avant le 23 mars 2026** à :

Mr GUELLERIN Philippe 20 Rue René Descartes 86230 ST GERVAIS LES 3 CLOCHERS

Tél. : 06.81.14.30.64 Email : [guellerin.philippe@orange.fr](mailto:guellerin.philippe@orange.fr)

13° L'entrée au public sera à 1€.

Vous aurez à votre disposition des sandwiches mais uniquement sur réservation (**à nous préciser dès votre arrivée**) au prix de 2.00 € le sandwich.

Un apéritif sera offert à tous les éleveurs exposants.